



Victime d'arnaque chez xxxxxx

Par **dinou**, le **09/12/2008** à **10:46**

Bonjour

Grace à votre site, j'ai découvert que, j'ai été aussi victime d'arnaque chez xxxxxx. En octobre 2008, j'ai reçu un courrier me félicitant d'être la grande gagnante d'un cheque de 15 000 euros, de reporter mon n° gagnant, et de le renvoyer sous 15 jours, ce qui a été fait et que le directeur financier Mons xxxxxx s'engage à établir le chèque de 15000 euros dans le meilleurs délais. Depuis plus de nouvelles!!!!!!!!!!!! j'aimerais savoir si ce jeu existe vraiment et SI IL Y A VRAIMENT UN GAGNANT ou simplement que la société xxxxxx se moque des gens. C'est encore plus décevant qu'un certain Maitre xxxxxx, Huissier de Justice qui controle soi-disant le bon déroulement de ce soi-disant fameux jeu. C'est beau d'inventer des jeux en ce cachant derrière des règlements qu'aucun renseignement ne sera donné par téléphone et / ou quel qu'en soit le mode par xxxxxx pour ne pas remettre le gain au gagnant. Autant s'abstenir à gacher des papiers et à contribuer à polluer la planette. Il y certainement d'autre moyen d'attirer le gens à acheter leurs produits. Merci de faire la lumière sur ce jeu.

Par **ninou**, le **16/08/2009** à **12:24**

Bonjour,

Moi je viens juste de recevoir la même chose et on est en 2009, j'ai trouvé le site de maitre xxxxxx et je vous prie de trouver ci-dessous ce que je lui écris :

Bonjour,

Comment un huissier de justice peut il faire une attestation laissant croire que l'on a gagné la

somme de 15.000 € alors que ce n'est pas vrai.

J'en reprends les termes que bien entendu vous connaissez :

Je soussigné etc certifie avoir procédé au tirage au sort de la gagnante du 1er prix un chèque bancaire de 15000 €

J'atteste ainsi que celle ci est bien en possession du n° 715 seul numéro officiel habilité à faire gagner le chèque bancaire de 15000.

En oubliant de mentionner que ce numéro 715 n'a pas été donné, je suppose, qu'à une seule personne et qu'il peut aussi faire gagner une somme dérisoire

La grande gagnante en possession du numéro 715 peut dès à présent et grâce aux pièces justificatives ci-jointes faire valoir ses droit sur le chèque bancaire de 15.000 € qui lui revient.

Pour réclamer votre chèque madame xxxxxx reportez le numéro inscrit sur le feuillet ci-dessous, spécialement édité à votre intention.

Bien sûr il y a un astérisque qui renvoi à (écrit en tout petit : chèque ou chèque achat) et légalement vous n'êtes pas en faute, mais déontologiquement comment pouvez-vous vous prêter à de telles ambiguïtés ?

D'autres que moi ont cru qu'ils avaient gagné 15000 € et pose la question ci-dessus sur un forum en ligne, en ce demandant même si le chèque de 15000 € a vraiment été distribué, de plus la question a été posée pour un envoi de 2008 alors que je viens de recevoir cette offre de xxxxxx ce qui apparemment est fait de façon récurrente.

Pour moi un huissier de justice était synonyme de rigorisme, de probité et ces actes ne pouvaient laisser libre cours à aucune ambiguïté.

Bien déçue sur tous les points : tout d'abord pour les 15000 € qui ne me parviendront jamais et sur le fait qu'un homme de loi puisse se prêter à de telles mascarades.

En espérant que les organismes de consommateurs se pencheront sérieusement sur la question et que de telles pratiques deviendront impossibles.

xxxxxx

Par **guyloup**, le **12/11/2009 à 10:34**

bonjour atous moi j'ai le meme probleme avec la société xxxxxx bravo vous ette la grande gagnante du cheque de 5.000,00 E si vous navez pas repondu dans 48 heure votre cheque sera perdu c quoi de ces arnaques et quoi faire contre cela cordialement

Par **flo880188**, le **08/04/2013 à 17:53**

Bonjour,moi l'arnaque xxxxxx c'est sur la cb de ma mère qu'elle à eu lieu,ils lui on débités 117 euros pour une commande qu'elle avait annulé 5 mn après l'avoir passé,ils on quand meme envoyé le colis,elle la refusé,ils on débité!et ils ne veulent pas reconnaitre avoir reçu leur colis de m.....!!dépot de plainte aupres du procureur pour abus de faiblesse,utilisation frauduleuse de cb,et escroquerie!et la,ils me triment par mailmais un truc de dingues,tant pis,réseaux sociaux!!!

Par **chaussures**, le **29/07/2013** à **10:20**

Bonjour,

Moi aussi, j'ai été victime du site xxxxxx. J'ai passé une commande et elle n'a pas été livrée jusqu'à ce jour et en appelant ils m ont suggéré de refaire une autre commande et je suis tombée dans leur jeu. La deuxième commande aussi n'a pas été livrée.

xxxxxx c'est de l'arnaque pure.

Par **Aurelie3367**, le **17/10/2013** à **12:34**

Moi aussi, victime d'arnaque chez xxxxxx : j'ai passé une commande, c'était marqué "échange express sans frais supplémentaire" mais, non seulement il faut appeler un numéro surtaxé(!) mais en plus il faut repayer une deuxième fois... Ils disent qu'ils vous rembourseront ensuite les articles renvoyés... mais tout le monde ne peut pas avancer l'argent deux fois... Je me vois donc contrainte de garder un manteau dans lequel je suis ridicule... Merci xxxxxx!!! J'invite à la prudence toute les personnes dans mon cas!

Par **leslipchic**, le **31/01/2015** à **18:49**

Idem arnaque chez xxxxxx: Publicité richement agrémentée de logos de réductions sur toutes les pages. J'ai donc passé commande et joint un chèque. Un mois après avoir reçu ma commande, xxxxxx m'envoie un courrier pour me dire que j'ai un arriéré de 50€ chez eux. Qu'ils étaient trop inquiet que je reçoive ma commande rapidement. Du coup, à demi mot, ils n'ont pas contrôlé que j'ai bien payé la commande en entier. En fait les articles que j'ai commandé n'étaient pas en réduction. En vérifiant le catalogue, sur plus de la moitié des pages comportant des logos de réduction, une petite inscription "prix rouge" est inscrite en bas de page, qui indique que les produits ne sont pas concernés par une quelconque réduction.

Bien malin, car passé le délais de rétractation de 7 jours, impossible de leur renvoyer les produits et d'annuler la commande. Le procédé est mafieux !! Je leur ai tout de même proposé de leur renvoyer les slips que j'ai commandé en leur précisant qu'ils pouvaient toujours indiquer en petit caractère sur leurs annonces qu'il s'agit d'une "occasion".

Organisme de vente par correspondance à fuir et informer l'association 50 millions de consommateurs ainsi que la DGCCRF en cas de soucis avec eux.

Par **IRLANDE**, le **17/04/2015** à **13:51**

je suis cliente depuis longtemps chez xxxxxx je n'ai jamais eu de problèmes avec les commandes ni le paiement toujours arrivées à bon port.
par contre pour les jeux et les lots c'est tout autre chose là je reçois comme tout le monde des sommes qui vont de 1500 euros à 5000 euros voir plus qui sont associé à un numéro gagnant d'un pré tirage il faut bien lire ce qui est écrit et le tirage sera fait à la clôture de la date du jeu par exemple fin mai ou bien fin juin, j'en ai envoyé pas mal ces jours ci j'attends le tirage final, j'ai souvent des courriers de leur part pas me disant que mon numéro n'était pas le gagnant.
Je me suis toujours posé la question est ce que Maitre xxxxxx existe vraiment?

Par **Tisuisse**, le **17/04/2015** à **14:18**

Bonjour,

Il ne faut jamais répondre à ce genre de proposition et la Société xxxxxx n'y est pour rien, son nom est usurpé pour mieux piéger le pigeon. Quand à l'huissier, Maître xxxxxx il n'existe pas plus. Ce nom a été inventé pour mieux faire croire à la réalité.

Alors, qu'en est-il exactement ? comme ça marche ? que se cache-t-il sous cette alléchante proposition ?

En fait, c'est une vaste escroquerie car leurs auteur vont vous faire croire qu'ils vont effectuer le virement sur votre compte bancaire. Pour cela, ils vont vous demander d'envoyer un RIB. Bien entendu, à la réception de ce RIB ils vont avoir toutes vos informations utiles et vont s'empresse de... vider votre compte. Quand au virement escompté, vous n'en verrez jamais la couleur. Cette arnaque nous vient tout droit de certains pays africains alors pour les retrouver, et surtout pour obtenir réparation ou remboursement des sommes détournées, c'est mission impossible. Certains escrocs ne videront pas votre compte mais ouvriront des comptes à votre nom, votre adresse, comptes qui leurs permettront d'ouvrir des crédits qu'ils ne rembourseront jamais mais c'est à vous qu'on demandera de les rembourser.

Conclusion : méfiance, ne répondez jamais à de telles sollicitations.